

COMPAGNIE AERIENNE INTER REGIONALE EXPRESS

AEROPORT DE ROCHAMBEAU

97351 MATOURY

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

édité le 28/07/2021

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 737 150,15	865 715,33	871 434,82	1,01	536 293,76	0,64
Fonds commercial	5 000,00		5 000,00	0,01	5 000,00	0,01
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	13 649 087,13	6 336 148,45	7 312 938,68	8,44	10 917 883,68	13,13
Autres immobilisations corporelles	50 286 854,19	14 309 320,73	35 977 533,46	41,54	39 077 097,09	47,00
Immobilisations en cours	2 018 814,90		2 018 814,90	2,33	404 958,74	0,49
Avances & acomptes	1 456 707,99		1 456 707,99	1,68	1 589 312,25	1,91
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	2 909,20		2 909,20	0,00	2 909,20	0,00
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	212 672,74		212 672,74	0,25	212 672,74	0,26
Autres immobilisations financières	1 392 879,96		1 392 879,96	1,61	1 342 879,96	1,62
TOTAL (I)	70 762 076,26	21 511 184,51	49 250 891,75	56,86	54 089 007,42	65,05
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	2 488 131,46		2 488 131,46	2,87	2 538 165,46	3,05
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	1 374 474,52		1 374 474,52	1,59	844 067,97	1,02
Clients et comptes rattachés	3 879 607,03	535 700,79	3 343 906,24	3,86	5 567 247,39	6,70
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	2 203,52		2 203,52	0,00		
. Personnel	57 854,15		57 854,15	0,07	52 415,35	0,06
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	70 851,03		70 851,03	0,08	312 656,96	0,38
. Autres	22 758 714,38		22 758 714,38	26,27	17 893 735,28	21,52
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	140 782,84		140 782,84	0,16	140 141,95	0,17
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	2 769 527,45		2 769 527,45	3,20	1 420 323,71	1,71
Charges constatées d'avance	4 360 761,35		4 360 761,35	5,03	288 620,14	0,35
TOTAL (II)	37 902 907,73	535 700,79	37 367 206,94	43,14	29 057 374,21	34,95
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	108 664 983,99	22 046 885,30	86 618 098,69	100,00	83 146 381,63	100,00

COMPAGNIE AERIENNE INTER REGIONALE EXPRESS
BILAN PASSIF

page 3

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

Edité le 28/07/2021

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 3 217 364,62)	3 217 364,62	3,71	3 217 364,62	3,87
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 938 292,61	2,24	1 938 292,61	2,33
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	390 144,28	0,45	390 144,28	0,47
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	14 481 529,52	16,72	11 579 600,30	13,93
Résultat de l'exercice	-13 351 989,83	-15,40	2 901 929,22	3,49
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	6 675 341,20	7,71	20 027 331,03	24,09
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	138 879,22	0,16	138 879,22	0,17
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	138 879,22	0,16	138 879,22	0,17
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	44 610 221,22	51,50	29 908 973,59	35,97
. Découverts, concours bancaires	4 781 628,86	5,52	5 065 551,29	6,09
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	72 665,20	0,08	72 665,20	0,09
. Associés	56,00	0,00	1 718 207,88	2,07
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	73 288,64	0,08	177 242,65	0,21
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 710 671,70	19,29	14 579 099,86	17,53
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	1 875 809,02	2,17	822 036,44	0,99
. Organismes sociaux	5 241 399,90	6,05	3 251 844,33	3,91
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			28 034,40	0,03
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 493 447,09	1,72	986 546,02	1,19
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 443 679,08	2,82	2 016 577,05	2,43
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	2 501 011,56	2,89	4 353 392,67	5,24
TOTAL (IV)	79 803 878,27	92,13	62 980 171,38	75,75
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	86 618 098,69	100,00	83 146 381,63	100,00

COMPAGNIE AERIENNE INTER REGIONALE EXPRESS,
COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

Edité le 28/07/2021

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le	Exercice précédent	Variation	
	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)	absolue (12 / 12)	%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	39 180 797,98		39 180 797,98	100,00	75 967 129,59	100,00	-36 786 332	
Chiffres d'Affaires Nets	39 180 797,98		39 180 797,98	100,00	75 967 129,59	100,00	-36 786 332	

Production stockée								
Production immobilisée			9 132,24	0,02	59 374,09	0,08	-50 242	-84,61
Subventions d'exploitation			1 020 209,42	2,60	1 335 341,13	1,76	-315 132	-23,59
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			151 632,86	0,39	585 904,39	0,77	-434 272	-74,11
Autres produits			15 233,72	0,04	28 182,12	0,04	-12 949	-45,94
Total des produits d'exploitation (I)			40 377 006,22	103,05	77 975 931,32	102,64	-37 598 925	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			938 419,90	2,40	1 644 243,01	2,16	-705 824	-42,92
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			50 034,00	0,13	28 186,00	0,04	21 848	77,51
Autres achats et charges externes			25 013 910,11	63,84	37 339 084,35	49,15	-12 325 174	
Impôts, taxes et versements assimilés			8 761 988,93	22,36	17 657 932,95	23,24	-8 895 944	
Salaires et traitements			6 592 478,00	16,83	10 511 915,57	13,84	-3 919 437	
Charges sociales			2 931 776,38	7,48	4 244 738,22	5,59	-1 312 962	-30,92
Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 855 694,44	14,95	5 626 029,11	7,41	229 665	4,08
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			111 058,77	0,28	48 900,02	0,06	62 158	127,11
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			300 650,81	0,77	695 176,60	0,92	-394 526	-56,74
Total des charges d'exploitation (II)			50 556 011,34	129,03	77 796 205,83	102,41	-27 240 194	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-10 179 005,12	-25,97	179 725,49	0,24	-10 358 730	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			640,89	0,00	1 007,01	0,00	-367	-36,43
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change			144 374,45	0,37	95 498,98	0,13	48 876	51,18
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			145 015,34	0,37	96 505,99	0,13	48 510	50,27
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			784 109,86	2,00	1 239 429,10	1,63	-455 320	-36,73
Différences négatives de change			184 046,85	0,47	217 963,28	0,29	-33 917	-15,55
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			968 156,71	2,47	1 457 392,38	1,92	-489 236	-33,56
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-823 141,37	-2,09	-1 360 886,39	-1,78	537 745	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-11 002 146,49	-28,07	-1 181 160,90	-1,54	-9 820 986	

COMPAGNIE AERIENNE INTER REGIONALE EXPRESS,
COMPTE DE RÉSULTAT

page 5

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

Edité le 28/07/2021

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	38 569,84	0,10	119 562,45	0,16	-80 993	-67,73			
Produits exceptionnels sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges			149 851,89	0,20	-149 851	-100,00			
Total des produits exceptionnels (VII)	38 569,84	0,10	269 414,34	0,35	-230 845	-85,67			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	28 444,01	0,07	80 882,59	0,11	-52 438	-64,82			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			457 862,11	0,60	-457 862	-100,00			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 359 969,17	6,02	66 438,95	0,09	2 293 531	N/S			
Total des charges exceptionnelles (VIII)	2 388 413,18	6,10	605 183,65	0,80	1 783 230	294,66			
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-2 349 843,34	-5,99	-335 769,31	-0,43	-2 014 074				
Participation des salariés (IX)									
Impôts sur les bénéfices (X)			-4 418 859,43	-5,81	4 418 859				
Total des Produits (I+III+V+VII)	40 560 591,40	103,52	78 341 851,65	103,13	-37 781 260				
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	53 912 581,23	137,60	75 439 922,43	99,31	-21 527 341				
RÉSULTAT NET	-13 351 989,83	-34,07	2 901 929,22	3,82	-16 253 918				
			<i>Perte</i>						
			<i>Bénéfice</i>						
Dont Crédit-bail mobilier	11 418,90	0,03	10 200,00	0,01	1 218	11,94			
Dont Crédit-bail immobilier	1 872,00	0,00	4 014,00	0,01	-2 142	-53,35			

Annexes

Les comptes annuels individuels sont arrêtés au 31/12/2020 et portent donc sur une durée de 12 mois. L'exercice précédent clos le 31/12/2020 comporte 12 mois.

CHIFFRES CLES

TOTAL BILAN	86.618 (K€)
CHIFFRE D'AFFAIRES	39.181 (K€)
RESULTAT NET	-13.352 (K€)
PASSAGERS TRANSPORTES	223 885
AVIONS EN EXPLOITATION	13 + 2 (12/2020)

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS SIGNIFICATIFS

DENOMINATION	COMPAGNIE AERIENNE INTER REGIONALE EXPRESS - CAIRE
FORME JURIDIQUE	S.A à Conseil d'Administration
CAPITAL SOCIAL	3.217.364,60 €
INSCRIPTION RCS (CAYENNE)	B 441 160 355
SIEGE SOCIAL	Aéroport Félix EBOUE – 97 351 Matoury – GUYANE
DATE DE CREATION	07/03/2002
ACTIVITE	Compagnie aérienne régionale moyen-courrier (fret et passagers)
PRESIDENT	M. Christian MARCHAND
ENSEIGNES	AIR GUYANE AIR ANTILLES
EFFECTIF (ETP)	267

La société « COMPAGNIE AERIENNE INTER REGIONALE EXPRESS » - « CAIRE » est une compagnie de transport aérien assurant les dessertes régionales à la Guyane et aux Antilles dans le cadre de lignes régulières.

La Société exploite ses lignes sous deux marques ou noms commerciaux « Air Guyane » d'une part et « Air Antilles Express » d'autre part à partir de la flotte telle que détaillée ci-après :

• **LA FLOTTE :**

Type / Constructeur	Modèle	Immat	Neuf / occasion	Entrée en flotte	Société propriétaire	P/L*	Organisme de financement
TWIN OTTER	DHC6/300	F-OIJY	Occasion	avr-04	CAIRE	P	Crédit Mutuel
	DHC6/300	F-OHJG	Occasion	Déc. 2011	CAIRE	P	Crédit Mutuel
	DHC6/400	F-OMYR	Neuf	Déc. 2019	OCEOR LEASE REUNION	L	OCEOR LEASE REUNION
	DHC6/400	F-OMYS	Neuf	Déc. 2019	LIXXBAIL	L	LIXXBAIL
LET	410	F-OIXF	Neuf	Avr. 2010	RP 3	P	N/A
	410	F-OIXG	Neuf	Déc. 2010	RP 4	P	C.E.B
	410	F-OIXI	Neuf	Déc. 2011	RP 6	P	EFFICAM
	410	F-OIXT	Neuf	Déc. 2013	RP 8	P	BPCE OCEOR
ATR	42-500	F-OIXD	Neuf	Déc. 2008	NAC	L	N/A
	42-500	F-OIXE	Neuf	Déc. 2009	NAC	L	N/A
	42-500	F-OIXH	Neuf	Déc. 2010	NAC	L	N/A
	42-600	F-OIXO	Neuf	Déc. 2013	RP 9	P	EFFICAM
	72-600	F-OMYM	Neuf	Janv. 2017	CAIRE	P	EFFICAM /CEPAC/AFD
	72-600	F-OMYN	Neuf	Juil-18	CAIRE	P	CEPAC/LCL
CESSNA	CARAVAN 208	F-OIXJ	Neuf	Déc. 2011	RP 7	P	Crédit Mutuel

(*) : Propriétaire (P) ou Locataire (L)

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'ANNEE 2020

Vols Réguliers Air Antilles

Les programmes des vols ont été largement restreint compte tenu de la crise liée à la COVID-19 suite aux mesures restrictives de vols prises par les préfectures de Guadeloupe et Martinique.

Les programmes de vols réalisés correspondant au maintien des lignes régulières desservants Pointe-à-Pitre, Fort-de-France et les îles du Nord ont permis de maintenir un taux d'activité moyen de l'ordre de 55%.

Partage de code avec AIR FRANCE sur la destination CAYENNE

Le partenariat de code share (Block Seats) Air France a dû être suspendu dès la mise en œuvre du premier confinement. Au terme du premier semestre 2020, l'activité était toujours à l'arrêt. La reprise des opérations en code share avec la compagnie AIR France est prévue au début de mars 2021.

Depuis le confinement lié à la crise sanitaire, les vols en code share avec les compagnies Hahn Air, Corsair et Air Caraïbes ont fortement diminué.

Vols ACMI Winair

Après trois premiers mois conformes à la croissance envisagée sur ce marché, la gestion des frontières et des flux de passagers au sein des pays de la Caraïbes a conduit la compagnie aérienne WINAIR à cesser tous les vols entre Sint Maarten et l'ABC (Aruba, Bonaire, Curaçao).

La reprise de ce programme de vols ACMI Winair initialement planifié pour le 4^{ème} trimestre 2020 a été effective à compter du 2nd trimestre 2021, mais de manière réduite (35% du volume de 2019).

Caribsky

Le programme Caribsky mené dans le cadre de l'axe 1 du programme INTERREG s'est poursuivi.

Désormais Air Antilles offre à sa clientèle 28 destinations, ce qui la place au premier rang des compagnies régionales de la Caraïbes.

Chantier de remplacement d'ailes sur TWIN-OTTER et CHECK C sur ATR

Un chantier de remplacement des ailes du Twin-Otter F-OGJY chez IKHANA en Californie (U.S.A) et une révision de type Check C de l'ATR 72 F-OMYN est en cours chez le prestataire au Québec (CANADA) (date de fin du chantier en avril 2021).

Mise en exploitation de deux nouveaux avions de type Twin-Otter DHC 6-400

Les deux nouveaux avions de type Twin-Otter DHC 6-400 reçus en fin d'année 2019 sont destinés à renforcer la desserte de SAINT-BARTHELEMY. Depuis la dérogation d'approche délivrée par l'autorité, les vols commerciaux effectués par ces deux avions sont désormais opérationnels avec cependant quelques limitations.

Recours aux mesures économiques et sociales d'aides dans le cadre de la crise COVID-19

- Information au titre de l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité du Groupe

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité depuis le 1er mars 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

En raison de la nature même de l'activité, le Groupe CAIRE a dû suspendre l'exploitation de l'ensemble de ses lignes régulières à compter du 24 mars 2020 jusqu'au 21 mai 2020, date de redémarrage des premiers vols réguliers sur le marché francophone. Au cours de cette période intercalaire seuls, les réquisitions et le transport du fret (en mode dégradé) étaient assurés.

A compter du mois de juin, un assouplissement réglementaire a permis de reprendre certains vols, essentiellement dans la zone franco française. Cela a permis de passer l'été avec une activité réduite seulement de 50%. Cette tendance s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année.

- Incidences :

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer tous les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes du groupe au 31/12/2020, Le Groupe CAIRE n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Néanmoins, il est à noter une baisse du chiffre d'affaires de plus de 35% pour la période allant du 01/03/2020 au 31/5/2020 comparativement au chiffre d'affaires de la même période en 2019.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Sécurisation des résultats et de la trésorerie par la mise en œuvre d'un programme de réduction des coûts et le recours aux mesures d'état d'urgence autorisant le report de certaines échéances sociales et fiscales ;
- Recours à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel au sol et navigant de la compagnie dès l'entrée en confinement au mois de mars 2020. Ce dispositif a induit une diminution de la masse salariale d'1,9 M€.
- Renégociation des termes et de l'application des accords de covenants bancaires de manière à éviter tous risques de défaut pour une période allant jusqu'au 31 décembre 2021 ;
- Les banques partenaires du Groupe ont été sollicitées pour l'accès aux mesures de soutien au travers du PGE pour un montant cumulé de tous les partenaires bancaires confondus de 15 M€. Le remboursement des PGE est prévu sur 48 mois à compter de 2022. Les banques et partenaires financiers ont accédé favorablement aux demandes de report des échéances d'emprunts et à la suspension des redevances de crédit-bail sur les opérations de financement des avions. Selon le type et l'importance du crédit, les échéances ou loyers de crédit-bail ont été décalés en fin de contrat entre 6 et 18 mois.
- Les instances représentatives des salariés ont également été interrogées afin d'accepter l'ouverture de discussions en vue d'aboutir à un plan d'économie des coûts sociaux visant à pérenniser les emplois et soutenir la reprise attendue de l'activité. A la clôture de l'exercice aucune avancée notable n'a été obtenue sur ce plan.
- Des demandes d'étalement et de mise en place de moratoires ont été initiées à la clôture de l'exercice avec les organismes sociaux, les services fiscaux, ainsi que les principaux aéroports desservis par la compagnie. La direction générale de l'aviation civile a également mis en place un dispositif de sauvegarde des entreprises du secteur aéronautique en permettant le report du paiement des taxes selon un plan d'étalement à définir d'un commun accord.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes le 18 juin 2021, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément au recueil des normes comptables (règlement ANC 2016-07)

Règles de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- **Immobilisations incorporelles :**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire de 1 à 3 ans.

- **Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut le coût d'acquisition ou le coût de production, les coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et dans ses conditions d'exploitation.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire ou dégressif sur la durée de vie économique de l'actif. Les durées d'utilisation sont revues à chaque clôture.

L'actif est déprécié lorsque la plus grande valeur entre la valeur actuelle et la valeur vénale est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- Concession et brevets	1 à 3 ans
- Matériel et pièces détachées	4 à 5 ans
- Matériel de transport terrestre	3 à 5 ans
- Matériel de transport aéronef	2 à 20 ans
- Autres immobilisations corporelles	2 à 10 ans

- **Amortissements dérogatoires :** ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.

o **Application de la méthode dite « approche par composants » aux actifs :**

Conformément aux dispositions du CRC 2002-10/2004-06, l'entreprise applique l'approche par composants à l'amortissement et à la dépréciation des actifs comptabilisés (principalement les avions).

Le but de cette approche par composant est de décomposer le prix d'acquisition des avions en plusieurs composants significatifs, et répondant aux spécificités des constructeurs aériens. (Cellule de l'avion, les entretiens programmés, les moteurs, les grandes visites, les Over hall, les HSI...)

Ces différents composants constituent un ensemble homogène avec une même durée de vie qui sont amortis au même rythme.

La méthodologie utilisée est résumée dans le tableau suivant qui décompose les différents types d'avion dont la compagnie est propriétaire (TWIN OTTER, CESSNA, ATR 72) en différentes parties (CELLULE, CHECK, TRAIN D'ATTERISSAGE, MOTEUR, GRANDE REVISION OVH ET HSI) composant l'ensemble de l'avion et dont la durée d'entretien est bien définie suivant le cahier des charges techniques des constructeurs (De Havilland, Cessna, Avion de Transport Régional)

Cette méthode de comptabilisation des aéronefs a généré des dotations d'amortissement calculées en fonction du rythme d'amortissement des différents composants.

	TYPES D'AVION	APPLICATION METH DES COMPOSANTS					
		Nature du composant	Cycles	HDV (FH)	Durée d'amortissement en année	répartition cout de l'avion en %	
J A R 2 3	TXIN OTTER	CELLULE			15	29%	
		AILES			40		
		CHECK CORROSION			5		16%
		TRAIN D'ATERISSAGE			15		6%
		REVISION TRAIN			5		2%
		MOTEUR			15		7%
		MOTEUR OVH			2		20%
		MOTEUR LCF			4		20%
	CESSNA	CELLULE				10	69%
		TRAIN D'ATERISSAGE				10	6%
		REVISION TRAIN	31000			10	2%
		MOTEUR				10	7%
		GRAND REVISION (OVH)		3000		4	16%
	LET 410	CELLULE				15	50%
GRAND VISITE CHECK P4		2400			2	2%	
CHECK R1					4	10%	
TRAIN D'ATERISSAGE					15	5%	
MOTEUR					15	19%	
GRAND REVISION (OVH)			3000		4	14%	
P A R T 1 4 5	ATR 42-500	CELLULE			20	57%	
		CHECK A (remplacement)			2	2%	
		CHECK CORROSION			4	2%	
		TRAIN D'ATERISSAGE			20	5%	
		REVISION TRAIN	18000		8	3%	
		MOTEUR			20	10%	
		GRAND REVISION (HSI) droit		8000	4	2%	
		GRAND REVISION (HSI) gauche		8000	4	2%	
		PIECES VIE LIMITE LCF		8000	4	5%	
		GRAND REVISION (OVH) droit		14000	8	6%	
		GRAND REVISION (OVH) gauche		14000	8	6%	
P A R T 1 4 5	ATR 72-600	CELLULE			20	74%	
		CHECK A (remplacement)			2 à 5	1%	
		CHECK CORROSION			4	1%	
		TRAIN D'ATERISSAGE			20	3%	
		REVISION TRAIN	18000		8	2%	
		MOTEUR			20	6%	
		GRAND REVISION (HSI) droit		8000	4	1%	
		GRAND REVISION (HSI) gauche		8000	4	1%	
		PIECES VIE LIMITE LCF		8000	4	3%	
		GRAND REVISION (OVH) droit		14000	8	4%	
		GRAND REVISION (OVH) gauche		14000	8	4%	

NB. La colonne « répartition du cout de l'avion en % » constitue une répartition moyenne établie en tenant compte du prix réel des entretiens et révisions déjà effectués depuis la mise en ligne des avions à partir de 2009.

Valorisation des pièces détachées avions :

- **Pièces achetées neuves** (notamment chez ATR) : Sur la base du prix figurant sur la " Price List ", elles sont amortissables jusqu'à concurrence de 50 % de la valeur " Price List ". Ces pièces sont amorties sur 5 années, durée de leur utilisation par la société.

- **Pièces achetées d'occasion** : Ces pièces ne sont pas amorties puisqu'elles auront toujours le même prix sur le marché de l'occasion. Les coûts de réparation et de maintenance sur ces pièces sont passés directement en charges.

- **Un inventaire** des pièces sérialisées avions en fin de clôture de l'exercice, permettra d'apprécier l'état des pièces en bon état et de comptabiliser, le cas échéant, les rebuts et dépréciations.

- **Les agencements et installations** n'ont pas fait l'objet d'une décomposition, car jugées non significatives sur ces postes

- **Dépenses pour grosses réparations (GR)** et révisions de pièces :

Les dépenses d'entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de lois, règlements ou de pratiques constantes de l'entité, sont comptabilisées dès l'origine comme un composant distinct de l'immobilisation.

Tel est le cas des dépenses d'entretien des avions relatives aux grosses réparations et révisions de pièces. Ces dépenses font l'objet d'un amortissement sur leur durée d'utilisation estimé selon la nature des réparations et de l'appareil.

Les dépenses de cette nature immobilisée à ce jour, on fait l'objet d'un amortissement sur 2 à 10 ans.

- **Stocks des autres approvisionnements** :

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP). La valeur brute des pièces détachées et autres approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les frais d'approche sur les stocks sont déterminés à partir d'un pourcentage calculé sur la base des éléments de la comptabilité et viennent majorer le stock obtenu par Amasis, logiciel de gestion du stock de pièces.

Le pourcentage des frais d'approche est de 30% en 2020, celui-ci fait l'objet d'un recalcul chaque année sur les éléments comptables n-1 afin de le modifier le cas échéant.

- **Créances clients** :

Les créances clients sont initialement comptabilisées à la juste valeur ; celle-ci correspond en général à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en fonction du taux d'irrecouvrabilité de la créance.

- **Traitement des créances et des dettes libellées en devise** :

Les créances et dettes libellées en devises (essentiellement en USD) sont comptabilisées en devises et traduites en euros automatiquement par le biais du logiciel comptable, qui est journalièrement mis à jour des taux récupérés sur le site officiel EUR/USD.

- **Trésorerie et équivalents** :

Cette rubrique comprend les soldes en banque, et les autres placements à court terme très liquides, assortis d'une échéance à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

- **Dépôts de garantie :**

Le dépôt de garantie versé dans le cadre de partenariat conclus avec des compagnies tierces est inscrit, pour sa totalité, au passif du bilan sous la rubrique "Dépôts et cautionnements reçus".

- **Dettes fournisseurs :**

Les dettes fournisseurs sont initialement comptabilisées à la juste valeur ; celle-ci correspond en général à la valeur nominale. Pour les fournisseurs en devises, une analyse des écarts entre l'euro et la devise (différence de change) est effectuée à la clôture de l'exercice.

- **Passifs financiers :**

Les emprunts et autres passifs financiers regroupent les emprunts et dettes financières, et notamment :

- Les découverts bancaires.
- Les comptes courants d'associés créditeurs.

- **Provisions :**

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la fin de la période concernée, la Société a une obligation juridique (légale, réglementaire, contractuelle), ou implicite, résultant d'évènements passés et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation dont le montant peut être évalué de façon fiable. Si aucune estimation fiable du montant de l'obligation ne peut être effectuée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est donnée en annexe.

Les dépréciations sont rapportées au résultat quand les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

- **Reconnaissance du chiffre d'affaires :**

Le chiffre d'affaires est comptabilisé toutes taxes comprises ;

L'ensemble des taxes correspond aux taxes perçues par la compagnie pour le compte des Chambre de commerce et d'industries et pour le compte des Services de la gestion des Aéroports et de l'Aviation Civile français et des pays étrangers (pour les destinations étrangères).

Le chiffre d'affaires comptabilisé est un chiffre d'affaires au transport et non à l'émission. A la clôture de l'exercice, les billets émis et non transportés sont identifiés dans un compte de produit constaté d'avance placé au passif du bilan. En corollaire, les commissions portant sur la vente des billets non transportés sont identifiées dans un compte de charge constaté d'avance à l'actif du bilan.

Les billets périmés à la date de clôture sont constatés en chiffre d'affaires.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Identité de la société consolidante

La société anonyme COMPAGNIE AERIENNE INTER REGIONALE EXPRESS, dont le siège est situé à l'Aéroport Félix EBOUE à MATOURY en Guyane, avec comme numéro de Siret le : 441 160 355, établit les états financiers consolidés, selon la méthode d'intégration globale au niveau d'un groupe CAIRE.

Les états financiers consolidés du groupe sont disponibles au siège de la Compagnie.

Tableau - liste des filiales et participations

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATION CAIRE 31 12 2020					
forme juridique	Dénomination	N° SIREN	% détention	% de contrôle	Adresse
SAS	RPLANE 2	515195253	100,00%	100,00%	10 RUE DES ART ET METIERS 97200 FORT DE France
SAS	RPLANE 3	515007102	100,00%	100,00%	C/O CAIRE AEROPORT FELIX EBOUE 97351 MATOURY
SAS	RPLANE 4	523996650	100,00%	100,00%	C/O CAIRE AEROPORT FELIX EBOUE 97351 MATOURY
SAS	RPLANE 5	524108065	100,00%	100,00%	LOT AGAT BOUL HOELBOUR JARRY 97122 BAIE MAHAULT
SAS	RPLANE 6	533678454	100,00%	100,00%	C/O CAIRE AEROPORT FELIX EBOUE 97351 MATOURY
SAS	RPLANE 7	534495361	100,00%	100,00%	LOT AGAT BOUL HOELBOUR JARRY 97122 BAIE MAHAULT
SAS	RPLANE 8	793206194	100,00%	100,00%	C/O CAIRE AEROPORT FELIX EBOUE 97351 MATOURY
SAS	RPLANE 9	797681020	100,00%	100,00%	LOT AGAT BOUL HOELBOUR JARRY 97122 BAIE MAHAULT

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 5 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	5 000		5 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	5 000		5 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 70 762 076 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 121 685	620 465		1 742 150
Immobilisations corporelles	68 837 460	3 968 864	5 394 860	67 411 464
Immobilisations financières	1 558 462	50 000		1 608 462
TOTAL	71 517 607	4 639 329	5 394 860	70 762 076

Amortissements et provisions d'actif = 21 511 185 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	580 391	285 324		865 715
Immobilisations corporelles	16 848 209	4 817 800	1 020 539	20 645 469
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	17 428 600	5 103 124	1 020 539	21 511 185

Tableau de variation des immobilisations

Postes du bilan	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la fin de l'exercice
CONCESS.BREVETS LICENCES	1 116 684,68	620 465,47		1 737 150,15
FONDS DE COMMERCE	5 000,00			5 000,00
MATERIEL INDUSTRIEL	582 869,27	24 494,12		607 363,39
PIECES SERIALISEES	7 771 108,85	482 844,73	3 683 078,59	4 570 874,99
CHANTIER avions	7 848 378,29	480,30		7 848 858,59
OUTILLAGE INDUSTRIEL AVIONS	399 689,42			399 689,42
Amenag,et inst mat out	222 300,74			222 300,74
INSTALLATION GENERALE AGENCEME	827 608,20	4 890,00		832 498,20
AGENCEMENTS TECHNIQUE	197 391,58	11 163,31		208 554,89
MATERIEL DE TRANSPORT	224 929,57			224 929,57
MATERIEL DE TRANSP FOHJG	2 530 082,56			2 530 082,56
MATERIEL DE TRANSP FOIJY	2 373 315,99			2 373 315,99
MATERIEL DE TRANSP FOMYM	21 990 469,55	396 856,53	200 000,00	22 187 326,08
MATERIEL DE TRANSPORT FOMYN	21 350 168,50	266 418,56	250 000,00	21 366 587,06
MAT.BUREAU &INFORMATIQUE	442 692,85	36 127,42		478 820,27
MOBILIER	64 135,75	705,62		64 841,37
MOBILIER APPARTEMENT	18 048,23	1 849,97		19 898,20
IMMOBILISATIONS TECH EN COURS	404 958,74	2 555 928,32	942 072,16	2 018 814,90
ACPTES & AVCES IMMOBILISATIONS	1 589 312,25	187 104,95	319 709,21	1 456 707,99
TITRES DE PARTICIPATION	2 909,20			2 909,20
PRETS RPLANE	212 672,74			212 672,74
DEPOTS & CAUTIONNEMENTS VERSES	1 303 654,42	50 000,00		1 353 654,42
DEPOTS VERSES	18 984,94			18 984,94
CAUTIONNEMENTS VERSES	20 240,60			20 240,60
total	71 517 606,92	4 639 329,30	5 394 859,96	70 762 076,26

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
CONCESS.BREVETS LICENCES	1 737 150	865 715	871 435	3 à 5 ans
FONDS DE COMMERCE	5 000		5 000	Non amortiss.
MATERIEL INDUSTRIEL	607 363	607 740	0	4 à 5 ans
PIECES SERIALISEES	4 570 875	1 215 586	3 355 289	4 à 5 ans
CHANTIER avions	7 848 859	3 962 300	3 886 559	2 à 8 ans
OUTILLAGE INDUSTRIEL AVIONS	399 689	332 349	67 340	4 à 5 ans
Amenag,et inst mat out	222 301	218 174	4 127	3 à 5 ans
INSTALLATION GENERALE AGENCEME	832 498	716 239	116 259	3 à 5 ans
AGENCEMENTS TECHNIQUE	208 555	154 541	54 014	3 à 5 ans
MATERIEL DE TRANSPORT	224 930	210 363	14 566	2 à 5 ans
MATERIEL DE TRANSP FOHJG	2 530 083	1 483 741	1 046 342	2 à 15 ans
MATERIEL DE TRANSP FOIJY	2 373 316	1 798 798	574 518	2 à 15 ans
MATERIEL DE TRANSP FOMYM	22 187 326	5 845 885	16 341 441	2 à 20 ans
MATERIEL DE TRANSPORT FOMYN	21 366 587	3 618 896	17 747 691	2 à 20 ans
MAT.BUREAU &INFORMATIQUE	478 820	411 121	67 699	3 à 5 ans
MOBILIER	64 841	53 905	10 936	3 à 5 ans
MOBILIER APPARTEMENT	19 898	15 832	4 066	3 à 5 ans
IMMOBILISATIONS TECH EN COURS	2 018 815	0	2 018 815	Non amortiss.
ACPTES & AVCES IMMOBILISATIONS	1 456 708	0	1 456 708	Non amortiss.
TOTAL	69 153 614	21 511 185	47 642 430	

Stocks Pièces et approvisionnements = 2 488 131,46 €

STOCK CAIRE	31/12/2020		31/12/2019		Variation de stock
STOCK CAIRE	2 488 131,46		2 538 165,46		- 50 034,00

Etat des créances = 36 062 451 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 605 553		1 605 553
Actif circulant & charges d'avance	34 992 598	34 992 598	
TOTAL	36 598 151	34 992 598	1 605 553

Provisions pour dépréciation = 535 701 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	424 642	111 059			535 701
Comptes financiers					
TOTAL	424 642	111 059			535 701

Produits à recevoir par postes du bilan = 1 243 241 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	358 812
Autres créances	884 430
Disponibilités	
TOTAL	1 243 241

Charges constatées d'avance = 4 360 761 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges de crédit-bail sur l'utilisation de 2 TWIN OTTER. Ces charges sont réparties sur la durée du contrat de leasing (144 mois)

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 3 217 365 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	869558	3,70	3 217 365
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	869558	3,70	3 217 365

Tableau de variation des capitaux propres : 6 675 402 E

Rubriques	données 2019	augmentation	diminution	données 2020
Capital social	3 217 365			3 217 365
prime d'émission	1 938 293			1 938 293
Reserve légale	390 144			390 144
Report à nouveau	11 579 600	2 901 909		14 481 509
Résultat	2 901 909		16 253 818	-13 351 909
Total	20 027 311			6 675 402

Provisions = 138 879 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réaffectées					
Provisions pour risques	138 879				138 879
TOTAL	138 879				138 879

Etat des dettes = 79 803 878 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	49 391 850	7 637 239	25 936 360	15 818 251
Dettes financières diverses	72 721	72 721		
Fournisseurs	16 710 672	14 745 170	1 965 502	
Dettes fiscales & sociales	8 610 656	7 135 599	1 475 057	
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 516 968	2 516 968		
Produits constatés d'avance	2 501 012	2 501 012		
TOTAL	79 803 878	34 608 708	29 376 919	15 818 251

Charges à payer par postes du bilan = 3 578 475 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	106 758
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	1 002 587
Dettes fiscales & sociales*	1 755 233
Autres dettes	713 897
TOTAL	3 578 475

Précision relative à la provision congés payés :

Au poste des dettes sociales figure une provision de congés payés établie sur la base d'une estimation, soit 818 K€. Les données sociales permettant de s'assurer de la correcte valorisation de provision n'ayant pas pu être extraite du système d'information de la paie, la provision a été estimée sur la base des provisions dûment déterminées pour les comptes intermédiaires du 30/06/2020 et pour les comptes arrêtés au 31/12/2019

Produits constatés d'avance = 2 501 012 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires en HT et TTC :

Tableau de la ventilation du chiffre d'affaires (en hors taxes et TTC) = 39 180 798 € TTC

Nature du chiffre d'affaires	Montant TTC	Taux
Prestations de services	38 902 796	99,29%
Produits des activités annexes (*)	278 000	0,71%
TOTAL CA TTC	39 180 798	100.00 %
Dont TAXES passagers	5 876 526	
TOTAL CA HORS TAXES	33 304 272	

Remarque sur les produits annexes (*)

Les produits annexes sont composés de refacturation de personnel mis à disposition et de handling.

Les produits annexes sont composés de :

- Redevances utilisation licence informatique : 110 K€
- Refacturation du personnel mis à disposition : 54 K€
- Participation marketing sur contrats commerciaux : 62 K€
- Refacturation Assistance et Handling : 29 K€
- Divers : 23 K€

Les taxes passagers sont constituées de l'ensemble des taxes enregistrées en comptabilité, qui sont collectées sur les billets individuels des voyageurs et reversées aux organismes de CCI et d'Avion civile.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = -13 352 089 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Crédit d'Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-10 179 005		-10 179 005
Résultat financier	-823 141		-823 141
Résultat exceptionnel	-2 349 843		-2 349 843
Crédit d'impôt			
TOTAL	-13 352 089		-13 352 089

Résultat Exceptionnel (en K€) détaillé et explicitations

Résultat Exceptionnel	déc-20	déc-19
Produits Exceptionnels	38	269
Régularisation Tva		22
Régularisation pénalités		66
Reprise de provisions dépréciation		150
Remb IJ 2019		10
Régularisation trop perçu	12	
Autres produits s/opér. Gestion	26	21
Charges Exceptionnelles	2 388	605
VNCEA corporel	2 360	
Provision litige		66
Affaires commercial / billets		14
Divers régul. Antérieures (Topscore)		444
Autres charges s/opér. Gestion	22	19
Pénalités et amendes	6	62
Résultat Exceptionnel	-2 350	-336

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle.

Un amortissement exceptionnel est enregistré à hauteur de 2.360 K€ afin de tenir compte des pertes de valeur irréversibles sur des pièces de rechange mises au rebut pour non-conformité.

En effet, les pièces sérialisées amorties à hauteur de 50% (valeur nette comptable après 5 ans) sont répertoriées à l'actif du bilan.

Ces pièces font l'objet régulièrement et systématiquement, de remise à jour de leur potentiel à 100% par envois en réparation et donc elles sont reconditionnées et recertifiées.

Les couts des réparations et de la maintenance sont comptabilisés directement en charge

De ce fait, les pièces de retour de réparation ont une valeur du marché en moyenne de 50% au moins de la « Price list » internationale.

Pour l'année 2020,

nous avons effectué un traitement particulier, de mise à « zéro », qui peut être considéré comme un traitement de rattrapage des pièces en rebut.

En effet, certaines pièces, sont mises au rebut car elles sont obsolètes, montées sur avions et vendues avec l'avion ; elles ne sont donc plus en stock de pièces « bon état » dans les différents magasins techniques de pièces détachées (en Guadeloupe, Martinique et Guyane).

Le constat de ces mises au rebut des pièces, par le service technique, aurait dû être traité au fil des années en sortie de pièces immobilisées, par la mise à zéro de la VNC en contrepartie d'un amortissement exceptionnel sur immobilisations.

C'est donc pour cette raison, qu'en 2020, nous avons fait cette régularisation sur l'ensemble des pièces non présentes dans les stocks au 31/12/20 des magasins techniques de la compagnie :

- Montant des sorties des pièces sérialisées immobilisées (en valeur nette comptable) non présentent dans les stocks des magasins techniques au 31/12/2020 : 2.360 K€ comptabilisé en amortissement exceptionnel sur immobilisations.

Le prochain traitement comptable sera à la clôture de 2021 et fera l'objet d'un rapprochement de la base des immobilisations avec les inventaires des magasins techniques afin de déterminer pour 2021 les pièces mises au rebut (le cas échéant).

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

La comptabilisation des crédits-baux

- Sur les TWIN OTTER LIXXBAIL FOMYS et BPCE LEASE FOMYR

Comptabilisation des loyers en une charge linéaire sur la durée du contrat.

Montant des échéances 2020 des crédit-baux (LIXXBAIL & BPCE LEASE) de 4 419K€ ont été répartis sur la durée du contrat pour les montants suivants :

- le compte LEASING LIXXBAIL : 278 074,21 € pour 12 mois
- le compte LEASING LIXXBAIL : 274 283,21 € pour 12 mois

Annexes (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires au titre de l'examen limité des comptes sociaux intermédiaires	19 000
Honoraires au titre du contrôle légal des comptes annuels & SACC (Services autres que la certification des comptes)	70 000
TOTAL	89 000

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	93	7
Agents de maîtrise & techniciens	100	
Employés	74	
Ouvriers		
(Apprentis sous contrat) 6	-	
TOTAL	267	7

NB. Les données de l'effectif est établie sur la base d'une estimation (du 30/06/2020), car n'ayant pas pu être extraite du système d'information de la paie.

Tableau des effectifs 31/12/2020 et 2019

EFFECTIF ANNUEL MOYEN 2020/2019		
Années	31/12/2020	2019
Effectif	267	255

Informations sur les conventions

CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIQUE

La convention de service public qui s'achevait le 31 mai 2005 a donné lieu à des prorogations successives : d'abord au 31 octobre 2005, puis au 31 mai 2006 et ensuite jusqu'au 31 décembre 2006. Elle a été reconduite jusqu'au 31 décembre 2007. A partir du 1^{er} janvier 2007, la compagnie a signé avec la Région Guyane une convention relative au dispositif d'aide à caractère social aux passagers des liaisons aériennes régulières intérieures de la Guyane. Les subventions de ce dispositif sont directement calculées en fonction de la destination, du nombre de passagers et de leurs qualités (Résident, Non Résident). Cette convention a pris fin le 30 juin 2009 pour être remplacée par une nouvelle convention qui a pris effet à compter du 1^{er} juillet 2009 pour une durée de 5 ans. Arrivée à échéance le 30 juin 2014, la convention relative au dispositif d'aide à caractère social aux passagers des liaisons aériennes régulières intérieures de la Guyane a été prorogée dans les mêmes termes jusqu'au 30 juin 2019. La Collectivité Territoriale de Guyane par voie de délibéré en date du 15 mars 2020 a reconduit d'une année le dispositif à caractère social appliqué aux passagers des liaisons aériennes régulières d'une année supplémentaire, portant ainsi son terme au 31 mars 2021.

CONVENTION RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE D'UN DISPOSITIF D'AIDES AU FRET SUR LES LIAISONS AERIENNES INTERIEURES DE LA GUYANE

La convention d'aide au fret sur les liaisons intérieures de la Guyane à été mise en place pour l'année 2012 et a été signée avec la Région Guyane le 27 avril 2012.

Cette convention organise le paiement de subventions à caractère social associé au fret des personnes de l'intérieur de la Guyane. Les subventions de ce dispositif sont directement calculées en fonction du nombre de tonnes de fret par destination des communes de l'intérieures (Maripasoula, Saül, Grand-Santi, Saint Laurent). Cette convention à une durée de 3 ans, de départ a été prorogée d'un an (du 01/01/2015 au 31/12/2015).

La convention pour 2020/21 a été signée en mars 2021 et a été à nouveau prorogée jusqu'au 31 mars 2021.

MANDAT DE GESTION

Un contrat de mandat de gestion a été conclu entre la société et Guyane Aéroinvest afin de répondre à la fonction d'encadrement. La prestation est négociée pour un montant de 605 000 € pour 2019,

De 305 000 € pour les Antilles et de 300 000 € pour la Guyane. La charge enregistrée dans les comptes au 31/12/2020 s'élève à 605 000 €

Informations sur les achats d'avions

ACHAT TWIN OTTER DHC6 FOHJG:

Dans le cadre du renforcement de la déserte Pointe-à-Pitre Saint-Barthélemy, la société a fait l'acquisition d'un TWIN OTTER d'occasion et a contracté un emprunt de 1 300 000 €, sur 10 ans (120 mois) au taux Euribor 3mois, commençant le 1/04/2011 et finissant le 31/03/2021. Les échéances mensuelles sont composées du principal pour un montant de 10 833.33 € et des intérêts calculés. Le Capital restant dû au 31/12/2020 est de 32 500€.

L'article 5.1 du contrat de prêt précise que l'avion fait l'objet d'une hypothèque de premier rang en faveur de la caisse fédérale du crédit mutuel de Martinique.

ACHAT LET 410 immatriculé FOTXI

Concernant l'acquisition d'un nouvel aéronef en Guyane (LET 410 immatriculé FOTXI) par la SAS RPLANE 6, la société CAIRE a donné sa garantie à la banque CREDIT AGRICOLE DE LA MARTINIQUE dans le cadre d'un remboursement d'emprunt, d'une durée de 12 ans (144 mois). Les échéances mensuelles sont composées d'une mensualité de 20 689,47 € dont le taux d'intérêt est de 4.20%.

La première échéance est en date du 10/01/2012 et la dernière sera en date du 10/12/2023.

Le total du financement est de 2 337 075 €. Le Capital restant dû au 31/12/2020 est de 760 554 €.

Prise d'un avion de type LET 410 en location auprès de R PLANE 6 à compter du 20/11 /2011. L'article 9.2 du contrat de location précise que l'avion fait l'objet d'une hypothèque de premier rang en faveur de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Antilles Guyane Agence CFAG

ACHAT LET 410 immatriculé FOTXT

Concernant l'acquisition d'un nouvel aéronef en Guyane (LET 410 immatriculé FOTXT) par la SAS RPLANE 8, la société CAIRE a mise en place un financement (convention entre les parties conclue le 20/12/2013) dans le cadre d'un remboursement d'emprunt, d'une durée de 15 ans (180 mois). Les échéances mensuelles sont composées d'une mensualité de 19 037,03 € dont le taux d'intérêt est de 3.85%.

La première échéance est en date du 15/01/2014 et la dernière sera en date du 15/01/2029.

Le total du financement est de 2 600 000 €. Le Capital restant dû au 31/12/2020 est de 1 272 709 €.

Prise d'un avion de type LET 410 en location auprès de R PLANE 8 à compter du 01/01 /2014.

ACHAT CESSNA CARAVAN FOTXJ

Concernant l'acquisition d'un nouvel aéronef aux Antilles (CESSNA CARAVAN immatriculé FOTXJ) par la SAS RPLANE 7, la société CAIRE a donné sa garantie à la banque CREDIT MUTUEL DE LA GUADELOUPE dans le cadre d'un remboursement d'emprunt, d'une durée de 12 ans (144 mois). Les échéances mensuelles sont composées d'une mensualité de 10 815,70 € dont le taux d'intérêt est de 4,18%.

La première échéance est en date du 31/12/2011 et la dernière sera en date du 01/12/2023.

Le total du financement est de 1 223 000 €. Le Capital restant dû au 31/12/2020 est de 397 037 €.

Prise d'un avion de type CESSNA 208 en location auprès de R PLANE 7 à compter du 01/01/2012.

L'article 9.2 du contrat de location précise que l'avion fait l'objet d'une hypothèque de premier rang en faveur de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Antilles Guyane Agence CFAG

ACHAT ATR42- 600 immatriculé FOIXO

Prise d'un avion de type ATR42- 600 immatriculé FOIXO en location auprès de la SAS RPLANE 9.

Le financement a été obtenu auprès de la Caisse Régional de Crédit Agricole de la Martinique et Guyane l'emprunt est d'une durée de 180 mois. Les échéances mensuelles sont fixes de 63 134 € dont le taux d'intérêt est fixe de 3,85%.

La première échéance est en date du 10/12/2013 et la dernière sera en date du 10/11/2028.

Le total du financement est de 8 628 442 €. Le Capital restant dû au 31/12/2020 est de 5 565 209 €.

Prise d'un avion de type ATR 600 en location auprès de R PLANE 9 à compter du 01/01 /2014.

L'article 9.2 du contrat de location précise que l'avion fait l'objet d'une hypothèque de premier rang en faveur de la Caisse Régional de Crédit Agricole Mutuel de la Martinique et Guyane

ACHAT D'AVIONS ATR72-600

Les acquisitions d'avions depuis janvier 2017 ont été réalisées par l'obtention d'un financement résultant d'un pool bancaire.

Le financement se décompose en deux parties :

- Une partie à court terme correspondant au financement « relais » du crédit d'impôt et TVA NPR associé au cout de l'aéronef,
- Un financement à long terme pour le solde du crédit.

Informations sur les engagements donnés

Noms	gérant	modèle avion	immatriculation	Hypothèques (EMPRUNTS + 3 ANS INTERETS)	CREANCIERS HYPOTHECAIRES
CAIRE	CAIRE	TWIN OTTER DHC6	F-OHJY	1 720 482,00 €	CFCM ANTILLES GUYANE
CAIRE	CAIRE	TWIN OTTER DHC6	F-OHJG	1 534 000,00 €	CFCM ANTILLES GUYANE
CAIRE	CAIRE	ATR 72-600	F-OMYM - Prêt LT	13 447 547,72 €	CREDIT AGRICOLE MARTINIQUE AFD CEPAC
CAIRE	CAIRE	ATR 72-600	F-OMYM - Crédit relais TVA NPR	1 838 350,08 €	CREDIT AGRICOLE MARTINIQUE
CAIRE	CAIRE	ATR 72-600	F-OMYM - Crédit relais CI	7 272 134,64 €	CREDIT AGRICOLE MARTINIQUE
CAIRE	CAIRE	ATR 72-600	F-OMYN - Prêt LT	11 972 400,00 €	CEPAC ET LCL
CAIRE	CAIRE	ATR 72-600	F-OMYN - Crédit relais TVA NPR	1 777 680,00 €	CEPAC ET LCL
CAIRE	CAIRE	ATR 72-600	F-OMYN - Crédit relais CI	6 728 400,00 €	CEPAC ET LCL

Informations sur les cautionnements reçus**CAUTION SEGAGE**

GAGE SUR STOCK	BNP	800 000,00 €
GAGE SUR STOCK	BDAF	750 000,00 €
		1 550 000,00 €

AUTRES CAUTIONS RECUES

1 900 000,00 €

KFINANCE / BDAF	750 000,00 €	DECOUVERT
BRED / DOUANES	50 000,00 €	OPERATIONS DEDOUANEMENT
KFINANCE / CMU	600 000,00 €	EMPRUNT
GAI / BNP	500 000,00 €	DECOUVERT

Lettre de crédit standby	CEPAC/BPCE
---------------------------------	-------------------

Ech 2020	ATR	\$340 000,00
Ech 2020	TOTAL GUADELOUPE	170 985 €
Ech 2020	TOTAL CARAIBES	79 015 €

Etat des emprunts = 44 514 612 EUR

Etablissement bancaire	Montant Total (EUR)	<1 an	1 > 5 ans	> 5 ans
CEPAC	20 753	20753	-	-
CEPAC	22 673	13 227	9446	-
CEPAC	9 661 663	637 617	2 648 052	6 375 994
B.P.I France	600 000	225 000	375 000	0
B.P.I France	780 000	195 000	585 000	0
B.P.I France	4 250 000	750 000	3 000 000	500 000
B.P.I France	1 000 000	-	450 000	550 000
B.P.I France	1 000 000	-	550 000	450 000
Credit Mutuel bank	129 242	122 301	6 941	-
Credit Mutuel bank	683 441	295 807	387 634	-
Credit Mutuel bank	140 833	130 000	10 833	-
LCL	65 048	25 854	39 194	-
Pool bancaire	10 354 026	192 215	2 254 925	7 906 887
CEPAC AGSP	806 933	152 228	619 335	35 369
LCL PGE	3 000 000	-	3 000 000	-
BNP PGE	750 000	-	750 000	-
Credit Agricole Martinique PGE	3 250 000	-	3 250 000	-
BRED PGE	2 000 000	-	2 000 000	-
CEPAC PGE	6 000 000	-	6 000 000	-
TOTAL	44 514 612	2 760 002	25 936 360	15 818 251

ENGAGEMENT DE DEPART A LA RETRAITE

L'entité a choisi de ne pas comptabiliser son engagement vis-à-vis de son personnel lors de son départ à la retraite. A ce titre le montant de l'engagement est évalué à 1 776 229 €, et compte tenu des hypothèses de réalisation suivantes :

Hypothèses actuarielles	
Age départ retraite	65 ans
Probabilité de vie au terme	Table de mortalité INSEE
Probabilité d'être présent dans la société au terme	Taux annuel de rotation du personnel : 9,20% jusqu'à 55 ans, 0% au-delà
Evolution des salaires (inflation comprise)	1%
Charges sociales patronales	36%
Taux de rendement financier (inflation comprise)	1%
Données récapitulatives du passif social (charges sociales patronales incluses)	
Cadres	854 778
Non cadres	921 451
Total	1 776 229

Précision relative au calcul de l'engagement retraite :

Le calcul de l'engagement retraite a été établi sur la base des éléments de 2019 ne disposant pas de données à jour à fin 2020.

Les données sociales permettant de s'assurer du calcul de la provision pour engagement retraite n'ayant pas pu être extraite du système d'information de la paie, le calcul est la retranscription des éléments établis pour les comptes arrêtés au 31/12/2019.

INFORMATION droit acquis au titre du COMPTE EPARGNE TEMPS

Aucun accord de gestion en interne du compte personnel de formation n'a été signé.

INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT-BAIL MOBILIER

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

	Installations Matériel Outillage	matériel avions	Total
Valeur d'origine	768 751	13 721 653	14 490 404
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			-
- Dotations de l'exercice			-
TOTAL			
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs	392 321	55 436	447 757
- Exercice	111 732	515 734	627 466
TOTAL	504 053	571 170	1 075 223
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus	134 545	1 217 601	1 352 146
- à plus d'un an et cinq au plus		4 870 403	
- à plus de cinq ans	46 888	6 932 743	6 979 631
TOTAL	181 433	13 020 746	13 202 179
Valeur résiduelle :			
- à un an au plus	-		
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice	111 732	515 734	627 466

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 1 243 241 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients, produits non ncore fa(418100)	358 812
CLIENTS PRODUITS NON ENCORE FA	358 812
TOTAL	358 812

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs avoir a recevoir(409800)	884 430
FOURNISSEURS AVOIR A RECEVOIR	884 430
TOTAL	884 430

Charges constatées d'avance = 4 360 761 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	4 360 761
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE AA	4 360 761
TOTAL	4 360 761

Charges à payer = 3 578 475 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus sur emprunt(168840)	95 609
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	95 609
Int courus (518100)	11 150
INT COURUS A PAYER	11 150
TOTAL	106 758

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.(408100)	1 002 587
FOURNISSEURS FACTURES NON PARV	857 699
FOURNISSEURS FACTURES NON PARV	144 888
TOTAL	1 002 587

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers conges a payer(428200)	825 071
PERS CONGES A PAYER AAE	527 058
PROV CONGES PAYES AGSP	298 013
Provision 13e mois(428201)	307 907
PROVISION 13E MOIS AAE	196 794
PROVISION 13 EME MOIS AGSP	111 113
Org.soc. conges a payer(438200)	294 046
ORG.SOC. CONGES A PAYER	189 741
CHARGES SOCIALES SUR CP AGSP	104 305
Ch / prov 13e mois(438600)	122 735
ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYE	13 000
CHARGES SOCIALES 13 EME MOIS A	38 890
CHARGES SOCIALES 13E MOIS AAE	70 846
Etat autres charges a payer(448600)	205 474
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	205 474
TOTAL	1 755 233

Autres dettes	Montant
Clts avoir a etablir(419800)	713 897
CLIENTS - AUTRES AVOIRS	713 897
TOTAL	713 897

Produits constatés d'avance = 2 501 012 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(487000)	1 873 745
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	1 873 745
Pca bnu aae(487010)	627 267
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE BE	627 267
TOTAL	2 501 012

Annexes (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	3 217 365	3 217 365	3 217 365	3 217 365	3 217 365
b) Nombre d'actions émises	869 558	869 558	869 558	869 558	869 558
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	39 180 798	75 967 130	70 383 405	63 781 018	59 024 861
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-5 025 267	3 913 101	4 346 927	921 448	1 805 860
c) Impôt sur les bénéfices		-4 418 859	-6 498 603	-6 733 458	
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-5 025 267	8 331 960	10 845 530	7 654 906	1 805 860
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-13 351 990	2 901 929	6 724 176	4 853 986	199 184
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-6	10	12	9	2
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-15	3	8	6	0
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	267	255	237		
b) Montant de la masse salariale	6 592 478	10 511 916	9 529 942	8 576 845	8 234 644
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	2 931 776	4 244 738	3 884 257	3 413 775	3 374 828

COMPAGNIE AERIENNE INTER REGIONALE EXPRESSAEROPORT FELIX EBOUE 97351 MATOURY

PARTIES LIEES (SOCIETES GROUPE) 31/12/2020

NOMS	PRESTATIONS	BILAN			COMPTE DE RESULTAT		
		N° de compte	CREANCES	DETTES	N° de compte	CHARGES	PRODUITS
Express Handling & Maintenance	Expertise comm & handling	467050	- 30 241,75 €	- €	611000	- €	
	Handling Guadeloupe						
	Refacturation salairiés				708000		
Sunny Dream (CCC)	Location immeuble	467003		37 370,12 €	613000	- 36 000,00 €	
	Mise à disposition personnel				611000	- 36 988,61 €	
	Commissions vente de billets				622220	- 197 360,00 €	
	Refacturation salairiés				708000		45 233,42 €
Assist'Air Cargo	fret embarqué Cargo				706000		1 066 205,31 €
	Commissariat Guadeloupe	467134	- 251 783,14 €	- €	708000		11 280,00 €
	handling SBH				708000		18 140,00 €
	aassist fret guyane				611000	- 231 691,94 €	
	Commissariat Guadeloupe				611210	- 92 248,22 €	
	Mise à disposition personnel				611000	- €	
	frais internet				626300	- €	
GWADANOO		467136	- 8 569,28 €	- €			
	Redevances concessions				611000	- €	-
TTI	Coupons licence	401000		574 329,76 €	651100	- 104 798,50 €	-
	frais internet				626300	- 22 773,61 €	-
	frais services bancaires				627800		-
Kefras		467050	- 93 528,07 €	- €	708000		9 000,00
Guyane Aéro Invest	Mandats de gestion	467110	- 10 225 735,76 €		622850	- 605 000,00 €	-
	Prestation bureautique				708000	- €	-
	Prestation dossier Caribsky						
Esca conseil	Conseil à l'entreprise	467037	- 4 014,00 €	- €			
		401000	- 148 511,54 €				
	honoraires				622610	- €	-
K Finance	compte courant	455000	- €	-	708000		-
ST CONSULTING	Sous traitance	401000	- €	6 781,25 €	611000	- 133 750,00 €	-
RP 2	loyer avion	274000	- €		613250	-	-
		467006		420 492,74 €			
RP 3	prêts	274110	- 133 456,15 €				
	loyer avion	467013	- 1 823 865,41 €		613251	- 240 000,00 €	-
RP 4	prêts	274100	- 45 651,65 €				
	loyer avion				613252	- 240 000,00 €	-
		467008	- 1 379 050,83 €				
RP 5	loyer avion	467007		1 261 143,39 €	613250		-
RP 6	prêts	274130	- 33 564,94 €				
	loyer avion				613259	- 242 757,88 €	-
RP 7		467009	- 1 114 091,79 €				
	loyer avion				613249	- 124 800,00 €	-
		46700704	- 141 732,25 €				
RP 8	prêts	274000	- €				
	loyer avion				613262	- 246 222,18 €	-
RP 9		467014	- 1 266 867,05 €				
	loyer avion				613263	- 524 684,00 €	-
		467015	- 4 372 242,65 €				
Christian MARCHAND	Loyer immobilier				613200	- 29 541,36 €	-
			- 21 072 906,26 €	2 300 117,26 €		- 3 108 616,30 €	1 149 858,73 €

Carte du réseau de la Compagnie Aérienne Inter Régionale Express 2020



Une alliance pour faciliter les déplacements inter-caribéens

Caribsky est un projet collaboratif, visant à optimiser le transport aérien dans les Caraïbes à travers la mise en place d'un réseau interconnecté entre compagnies aériennes. Les institutions du tourisme et compagnies membres partagent les mêmes ambitions : rendre les voyages plus accessibles et dynamiser le développement économique de nos territoires.

An alliance to ease inter-Caribbean travel

Caribsky is a collaborative project aimed at optimizing air transport across the Caribbean, based on the establishment of an interconnected network between airlines. Tourism institutions and member companies share the same ambitions: to make travel more accessible and boost economic growth in our territories.

Réseau Caribsky by Air Antilles

Un réseau segmenté en 3 parties interconnectées

- **INTER CARAIBE FRANÇAISE** : liaisons entre la Martinique, la Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy et la Guyane.
- **CARAIBE FRANÇAISE vers CARAIBE INTERNATIONALE** : reliant la République Dominicaine, La Barbade, Sainte-Lucie, La Dominique, Puerto Rico, Sint Maarten, Curaçao, Aruba, Bonaire et Haïti.
- **INTER CARAIBE INTERNATIONALE** : liaisons entre les îles anglaises, américaines, néerlandaises, et hispaniques avec différents sous-réseaux.
- **International** : Paris et Miami.

Caribsky network by Air Antilles

A network comprising 3 interconnected segments

- **INTER FRENCH CARIBBEAN**: connecting Martinique, Guadeloupe, St. Martin, St. Barts and French Guiana.
- **FRENCH CARIBBEAN to INTERNATIONAL CARIBBEAN**: connecting Dominican Republic, Barbados, St. Lucia, Dominica, Puerto Rico, Sint Maarten, Curaçao, Aruba, Bonaire and Haiti.
- **INTERNATIONAL INTER CARIBBEAN**: connecting British, American, Dutch, and Hispanic islands through different sub-networks.
- **International** : Paris and Miami.

